FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit Black Magic® Tire Wet® Spray

Autres moyens d'identification

Synonymes 36081
Utilisation recommandée Nettoyant

Restrictions conseillées Aucun à notre connaissance

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société ITW Permatex Canada Adresse 35 Brownridge Road, Unit 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Canada

Téléphone1-905-693-8900CourrielPas disponible.Numéro de téléphone1-877-504-9352

d'urgence

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques Aérosols inflammables Catégorie 1

Gaz sous pression Gaz liquéfié Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Catégorie 3 - effets narcotiques

exposition unique

Danger par aspiration Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage

Dangers pour la santé



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et

de pénétration dans les voies

respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil de prudence

Prévention Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver soigneusement après la manipulation.

Porter une protection oculaire/faciale.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des

soins.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS

faire vomir.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez

mal.

#23537 Page: 1 of 10 Date de publication 18-Mai-2016

Tenir le récipient bien fermé. Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Autres dangers Renseignements supplémentaires

Málangas

Combustible. Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

weianges			
Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acétone		67-64-1	55
Distillats légers (pétrole), hydrotraités		64742-47-8	20
Dioxyde de carbone		124-38-9	10
Naphta léger (pétrole), alkylation		64741-66-8	6
2,2,4-triméthylpentane		540-84-1	1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins			
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		
Peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation		

Dramiere esine

persiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs Yeux minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des

Peu probable du fait de la forme du produit. Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Ingestion En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime

a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.

Les symptômes peuvent être différés.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le Informations générales

personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Ne pas percer ni incinérer le contenant. Ne pas entreposer à températures dépassant 49°C. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Pas disponible.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

#23537 Page: 2 of 10 Date de publication 18-Mai-2016 Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches technique santé-sécurité et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Retirer les sources d'ignition. Bien que les risques de déversement ou de fuite d'importance soient peu probables avec un aérosol, si cela arrive, absorber le liquide répandu au moyen d'une substance absorbante ininflammable telle que sable, vermiculite. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Utiliser un pulvérisateur d'eau pour diminuer les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Tenir à lécart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux.

Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Porter un équipement de protection individuel approprié. Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

N'utiliser que dans un endroit bien aéré.

Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement après la manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition.

Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

Tenir hors de la portée des enfants.

Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	LECT	500 ppm
	MPT	250 ppm
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	LECT	30000 ppm
•	MPT	5000 nnm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur Forme	
2,2,4-triméthylpentane (CAS 540-84-1)	MPT	1400 mg/m3	
,		300 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	LECT	1800 mg/m3	
		750 ppm	
	MPT	1200 mg/m3	
		500 ppm	

#23537 Page: 3 of 10 Date de publication 18-Mai-2016

Composants Dioxyde de carbone (CAS	Type LECT	Valeur 54000 mg/m3	Forme
124-38-9)	LLOI	•	
		30000 ppm	
	MPT	9000 mg/m3 5000 ppm	
Distillats légers (pétrole), nydrotraités (CAS 54742-47-8)	MPT	200 mg/m3	Vapeur.
Canada. LEMT pour la Colombie-			pour les substand
chimiques, Réglementation sur la Composants		6/97, ainsi modifiée Valeur	Forme
	Type		1 Offine
,2,4-triméthylpentane CAS 540-84-1)	MPT	300 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	LECT	500 ppm	
	MPT	250 ppm	
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	LECT	15000 ppm	
	MPT	5000 ppm	
Distillats légers (pétrole), nydrotraités (CAS 64742-47-8)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.
Canada. LEMT de Manitoba (Règl Composants	ement 217/2006, Loi sur la séc Type	urité et l'hygiène du travail) Valeur	
Acétone (CAS 67-64-1)	LECT	500 ppm	
(e/10 07 04 1)	MPT	250 ppm	
lioxyde de carbone (CAS 24-38-9)	LECT	30000 ppm	
21000)	MPT	5000 ppm	
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants	ontrôle de l'exposition à des aç Type	gents biologiques et chimiques Valeur	3)
2,2,4-triméthylpentane CAS 540-84-1)	MPT	300 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	LECT	750 ppm	
, /	MPT	500 ppm	
Dioxyde de carbone (CAS 24-38-9)	LECT	30000 ppm	
•	MPT	5000 ppm	
	tàre du Travail Pàglement sur	: la qualitó du miliou do travail)	
• •	Type	Valeur	
Composants 2,2,4-triméthylpentane			
Composants 2,2,4-triméthylpentane	Туре	Valeur	
Composants 2,2,4-triméthylpentane	Туре	Valeur 1750 mg/m3	
Composants 2,2,4-triméthylpentane CAS 540-84-1)	Type LECT	Valeur 1750 mg/m3 375 ppm 1400 mg/m3	
Composants 2,2,4-triméthylpentane (CAS 540-84-1)	Type LECT MPT	Valeur 1750 mg/m3 375 ppm 1400 mg/m3 300 ppm 2380 mg/m3	
Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants 2,2,4-triméthylpentane (CAS 540-84-1) Acétone (CAS 67-64-1) Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	Type LECT MPT LECT	Valeur 1750 mg/m3 375 ppm 1400 mg/m3 300 ppm 2380 mg/m3 1000 ppm 1190 mg/m3	

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

maioco a exposition biol	ooo a oxpooliion biologiquo do i Acom			
Composants	Valeur	Déterminant	Échantillo	Temps
			n	d'échantillonnag
				е
Acétone (CAS 67-64-1)	25 mg/L	Acétone	Urine	*

^{* -} Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites

pour l'ACGIH.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate.

appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

yeux

Protection de la peau

Protection des mains Néoprène ou Caoutchouc nitrile. Gants Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

NIOSH.

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations sur l'hygiène

générale

When handling, do not eat, drink or smoke.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Transparent

État physique Gaz.

Forme Gaz liquéfié.
Couleur Incolore
Odeur Solvant

Seuil de l'odeur Pas disponible.

PH Pas disponible.

Pas disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Pas disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine

> 38 °C (> 100.4 °F)

domaine d'ébullition

Point d'éclairPas disponible.Vitesse d'évaporation> 1 (AcBu=1)Inflammabilité (solide, gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

Pas disponible.

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

Pas disponible.

supérieure (%)

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pression de vapeur Pas disponible.

Densité de vapeur Plus lourd que l'air

Densité relative Pas disponible.

#23537 Page: 5 of 10 Date de publication 18-Mai-2016

Solubilité

Pas disponible. Solubilité (Eau) Coefficient de partage Pas disponible.

(n-octanol/eau)

Pas disponible.

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

Autres informations

Dangers d'explosion Non explosif. Thermodilatabilité 15 - 100 cm Classe du point d'éclair Inflammable IB Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 0.85

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F). Peut

réagir avec les matières incompatibles.

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Stabilité chimique Possibilité de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. La chaleur, flammes nues, décharge statique, Conditions à éviter

étincelles et d'autres sources d'allumage.

Matières incompatibles Acides. Oxydants forts. Aluminium. Caustiques.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Inhalation

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par

vomissement peut causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal,

des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des

rougeurs, des gonflements et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et

de pénétration dans les voies respiratoires. Effets narcotiques.

Composants **Espèce** Résultats d'épreuves

2,2,4-triméthylpentane (CAS 540-84-1)

Aigu

Dermique

DL50 Pas disponible

Inhalation

CL50 rat 118 mg/L, 4 heures

Acétone (CAS 67-64-1)

Aigu

Dermique

DI 50 15800 mg/kg lapin

20 ml/kg

Inhalation

CL50 rat 76 mg/L, 4 heures

#23537 Page: 6 of 10 Date de publication 18-Mai-2016

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
		50.1 mg/L, 8 heures
		39 mg/l/4h
	souris	44000 mg/m3/4h
Orale		•
DL50	humain	2857 mg/kg
	lapin	5340 mg/kg
	rat	5800 mg/kg
	souris	3000 mg/kg
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-	.9)	5 5
Aigu	-,	
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotrai	tés (CAS 64742-47-8)	
Aigu		
Dermique DL 50	lania.	
DL50	lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation	no.	> 2.0 mm = ///4h
CL50	rat	> 2.8 mg/l/4h
<i>Orale</i> DL50	rat	> 5000 mg/kg
		> 5000 Hig/kg
Naphta léger (pétrole), alkylation (Aigu	CAS 64741-66-8)	
Dermique		
DL50	lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation	•	5 5
CL50	rat	5 mg/l/4h
Orale		
DL50	rat	7000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation	Un contact prolongé avec la peau peut entraîn	er une irritation temporaire.
cutanée Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires	Provoque une sévère irritation des yeux.	
graves/irritation oculaire	1 Tovoque une severe initation des yeux.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou c	utanée	
Canada - LEMT pour l'Alber	ta : Irritant	
2,2,4-triméthylpentane (C	AS 540-84-1) Irritant	
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilis	sation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.	
A / / . I . I / /	Name de la constant de la contra de la CIMPUI	T \/-:: d

Cancérogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Voir ci-dessous.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Acétone (CAS 67-64-1) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Acétone (CAS 67-64-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut causer de la somnolence et des étourdissements.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et

de pénétration dans les voies

respiratoires.

Non classé.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Pas disponible. **Autres informations**

	•	42 Donnéss écologiques		
		12. Données écologiques		
Écotoxicité	Voir ci-de	essous		
Données écotoxicologiques Composants		Espèce	Résultats d'épreuves	
Acétone (CAS 67-64-1)				
Crustacés	CE50	Daphnie	13999 mg/L, 48 heures	
Aquatique				
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	10294 - 17704 mg/L, 48 heures	
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	4740 - 6330 mg/L, 96 heures	
Distillats légers (pétrole), hydrotra	aités (CAS 6	4742-47-8)		
Aquatique				
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	2.9 mg/L, 96 heures	
Naphta léger (pétrole), alkylation	(CAS 64741	-66-8)		
Algues	IC50	Algues	30000 mg/L, 72 heures	
Persistance et dégradabilité Potentiel bioaccumulatif	Aucune o	donnée n'est disponible sur la biodégradabil	ité du produit.	
Mobilité dans le sol	Pas de de	onnées disponibles.		
Mobilité générale	Pas dispo	Pas disponible.		
Autres effets adverses	ďozone,	évoit aucun autre effet environnemental nég potentiel de formation photochimique d'ozor ement de la planète) causé par ce composar	ne, perturbation endocrinienne, potentiel de	
		13. Données sur l'élimination		
Instructions pour l'élimination	Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Consulter les règlements fédéraus provinciaux et municipaux avant d'éliminer. Ne pas percer ni incinérer le contenant.			
Règlements locaux d'élimination	Détruire d	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.		
Code des déchets dangereux		Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.		
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions			

d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

Général Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement

de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

#23537 Page: 8 of 10 Date de publication 18-Mai-2016 Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1950

Appellation réglementaire

adéquate

AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger 2.1 Dispositions particulières 80, 107

Exceptions liées au <1L - Quantité limitée

conditionnement

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada la LCPE Annexe I: Matière répertoriée

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'Identification

2,2,4-triméthylpentane (CAS 540-84-1) 1 TONNES Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) 1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

Règlements sur les précurseurs

Acétone (CAS 67-64-1) Classe B

Situation SIMDUT Contrôlé

État des stocks

Pays ou région Nom de l'inventaire

En stock (Oui/Non)*

Non

Canada Liste intérieure des substances (LIS)
Canada Liste extérieure des substances (LES)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Autres informations



Santé * 1

Inflammabilité 4

Danger physique 0

Protection individuelle X

1 0

Date de publication18-Mai-2016Date de la révision18-Mai-2016

Version n° 01

Autres informations Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

#23537 Page: 10 of 10 Date de publication 18-Mai-2016